

Centre de recherche en Droit Administratif (CRDA EA 1477)

*Chaire « Observatoire Santé et Environnement - Analyse Juridique et Interdisciplinaire
(OSE AJIR) »*

sous la direction de Sara Brimo

Recrutement d'un post-doctorant en droit de la santé et de l'environnement

Description du projet

La CPJ OSE-AJIR a pour objectifs de mener une recherche interdisciplinaire et innovante autour des notions centrales du droit administratif remises en cause par les interactions entre santé et environnement (nature des préjudices et titulaires, causalité multifactorielle, imputation, modalités de la réparation...). Elle cherche, dans ses diverses activités, à proposer et construire les instruments juridiques favorisant l'adaptation des politiques publiques naissantes en santé environnementale, l'élaboration des normes susceptibles de mieux prévenir les préjudices en cette matière (pesticides, nanoparticules, pollution de l'air, ondes électromagnétiques), mais aussi la structuration et la coordination des institutions en charge de ces politiques préventives (au plan local comme national). Elle oriente, en outre, ses recherches vers l'identification de leurs implications juridiques concrètes pour les acteurs du droit (institutions publiques, opérateurs privés, juridictions, etc.).

Dans ce cadre, plusieurs projets de recherche, en lien avec des spécialistes de science dites « dures », sont menés. Parmi eux, une étude sur la prise en compte par les administrations concernées du risque contentieux en matière de santé / environnement doit être conduite. Il s'agit de comprendre la manière dont les administrations réceptionnent les décisions prononcées par le juge administratif en matière de santé/environnement et les conséquences qu'on peut en tirer tant en termes de prévention des dommages et de coût pour la collectivité.

Description des missions

Pour mener à bien ce projet en lien avec les membres de la CPJ, le post-doctorant conduira des recherches sur les thématiques susmentionnées et procèdera, d'une part, à des enquêtes auprès des Directions des affaires juridiques des administrations concernées et, d'autre part, à un recensement jurisprudentiel complet des décisions sanctionnant ou non la puissance publique dans divers contentieux de santé / environnement (eau, ICPE, changement climatique, pollution atmosphérique, algues vertes, disparition de la biodiversité, sécurité sanitaire, risques professionnels, etc.), tant en contentieux indemnitaire qu'en contentieux de la légalité. Le cas échéant, et selon l'avancement des travaux, une comparaison pourra être menée avec l'observation des décisions du juge judiciaire, tout particulièrement indemnitaires.

Pour ce faire, le post-doctorant sera, notamment, amené à répertorier ces contentieux, lister leurs solutions afin de pouvoir les explorer dans une base de données qu'il s'agira de construire pour en tirer des conclusions exploitables en vue d'une publication.

Il participera aux autres activités scientifiques du laboratoire de rattachement, à la rédaction de notes ou d'articles et, le cas échéant, à la réalisation d'un ouvrage ou d'un colloque. Il lui faudra, en outre, participer au fonctionnement matériel et administratif de la CPJ.

Compétences requises

Titulaire d'un doctorat en droit public interne, le post-doctorant recruté aura des compétences particulières en droits de la santé et de l'environnement et une appétence pour les recherches sociologiques.

Il devra pouvoir travailler principalement en autonomie mais aussi en équipe et sera doté de qualités et de facilités rédactionnelles pour produire des travaux réguliers. Il devra, par ailleurs, être organisé et disposer de compétences informatiques solides destinées à construire une base de données jurisprudentielles et à retranscrire les entretiens menés avec les administrations. Il sera, enfin, doté de qualités relationnelles et d'un fort esprit d'initiative et de réactivité.

Environnement de travail

Type de contrat : Contrat à temps plein d'un an renouvelable un an.

Rémunération mensuelle : 2200 euros nets.

Employeur : Université Paris-Panthéon-Assas - CRDA- CPJ « Ose AjiR ».

L'activité s'exercera au sein du CRDA - 158 rue Saint-Jacques 75005 Paris.

Modalités de candidatures

Date de prise de poste envisagée : 1^{er} septembre 2023.

Candidatures à adresser dès maintenant (date limite : 16 juin 2023).

Les candidats pré-sélectionnés seront invités à présenter leur candidature et leur projet de recherches devant un jury dans le cadre d'un entretien à prévoir début juillet.

Documents à adresser par courriel à Madame Vanessa Tang (vanessa.tang@u-paris2.fr) avec comme objet « Candidature PostDoc CPJ OSE AJIR » :

- Un CV, contenant les formations, expériences professionnelles et publications.
- Une lettre exposant les motivations du candidat et décrivant comment il pourra inscrire ses recherches dans le cadre de la CPJ.
- Deux travaux significatifs.
- Les noms de deux universitaires référents.